

SÉANCE DU 7 SEPTEMBRE 2021

CONSEIL MUNICIPAL DE LACAPELLE BIRON

Présents : Mesdames DELCOUSTAL Agnès, DEN HEIJER Johanna, DESPONT Annie, HOOGENBERG Jacoba, LAFON Nadine, MARTIAL Marie, Messieurs BALSE Ludovic, COURATIN Gérard, DEBIARD Michel, LAFON Joël

Excusé : M. MALBY Patrice

Secrétaire de séance : M. DEBIARD Michel

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 03 AOÛT 2021

Les élus approuvent à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 03 août 2021.

DÉLIBÉRATIONS

Rapport sur le prix et la qualité de l'eau

Les élus approuvent à l'unanimité le rapport annuel sur le prix de l'eau et la qualité des services du syndicat des eaux de la Lémance.

Délib. 202129Bis

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	8	9	9	0	0

Rapport sur la gestion des déchets de Fumel vallée du Lot

Les élus approuvent à l'unanimité le rapport joint en annexe.

Délib. 202131

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	8	9	9	0	0

Rapport sur les services de Fumel Vallée du Lot

Les élus approuvent à l'unanimité le rapport joint en annexe.

Délib. 202130

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	8	9	9	0	0

RENTRÉE SCOLAIRE

Annie DESPONT donne un compte-rendu de la rentrée scolaire du RPI. Les effectifs sont les suivants : 26 élèves de maternelle à Paulhiac ; 21 CP-CE1 à Salles ; 22 CE2-CM1 à Montagnac-sur-Lède ; 22 CM2 à Lacapelle-Biron.

On note une stabilité du personnel enseignant et du personnel de service (périscolaire et cantine).

Les élus du SCOVAL ont rencontré l'ensemble du personnel et aucun problème majeur n'a été soulevé.

TRAVAUX

Voirie

Ludovic BALSE informe que la société Eurovia viendra dans la 2^{ème} quinzaine de septembre sur les chemins de Lavyssière et du Cabès. Sur ce dernier, du fait de modifications budgétaires à la baisse sur d'autres travaux, le chemin sera refait en totalité depuis la route départementale jusqu'en haut de la scierie ainsi que vers la maison de madame et monsieur Soares.

Boulevard du midi et entrées de village

Joël LAFON confirme que l'entreprise Bottacin interviendra en décembre pour les travaux. Une légère évolution est prévue sur l'avenue des Bastides : déplacement du panneau d'entrée d'agglomération et installation d'un passage piéton.

Bâtiments de la Poste et de l'école

Joël LAFON informe les élus qu'une réunion aura lieu avec le maître d'œuvre et les cabinets chargés des audits le mercredi 22 septembre à 14h30.

Pont de Courance et rivière

Madame COLE informe qu'un creux se forme près de la pile du pont. Le technicien du SMAVLOT sera appelé pour avis technique et administratif. Il sera également questionné

sur les travaux à réaliser au barrage d'alimentation du bief du moulin de Lacapelle et sur les travaux à réaliser pour redonner du courant au bras de la « petite Lède ».

Faucardage

La facture de la communauté des communes s'élève à 4 320 €, conformément au devis. Par ailleurs, chaque commune de Fumel Vallée du Lot peut bénéficier de 3 journées de faucardage au moment de sa fête votive. Des travaux seront donc demandés pour le nettoyage des abords.

Problème écoulement eau

Madame COBOLET signale que l'eau de la route départementale s'écoule sur son terrain en cas de forte pluie. Une visite sera réalisée sur place.

GESTION DES DÉCHETS

Nadine LAFON donne le compte-rendu d'une réunion de la commission environnement concernant la mise en place des points d'apport volontaire (PAV) dans le cadre de la réorganisation des collectes en vue du passage à la taxe incitative. Les 3 points prévus sur la commune sont sur la place du 21 mai 1944, sur le foirail (côté de Saint-Chaliès) et à Lavalprionde. La proximité avec le PAV de La Sauvetat-de-Blanquefort explique qu'il n'y aura pas de PAV dans le hameau.

EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Nadine LAFON informe les élus de la tenue des entretiens avec tous les employés de la commune. Il en ressort la nécessité absolue d'un complément horaire pour le service technique. Une embauche d'une personne avec un contrat de 20 heures est envisagée à compter du 1^{er} janvier.

ADMR

Nadine LAFON donne un compte-rendu de l'assemblée générale de l'ADMR de Fumel qui informe de ses difficultés de recrutement et de formation.

VILLAGE ÉTOILÉ

Du fait de l'extinction de l'éclairage public entre 1h et 6h, la commune a été classée « commune étoilée » avec 3 étoiles. 5 panneaux seront achetés pour être mis en place aux entrées du village. Le coût est de 391,68 € TTC. La décision est prise avec 6 voix pour, 2 contre et 2 abstentions.

NOUVEAUX RESTAURATEURS

Des élus ont reçu le couple qui a acheté l'ancien restaurant « Chez André » installé dans la rue du Nord pour y créer un restaurant indien. Il sera ouvert à la fin des démarches administratives, vraisemblablement en décembre.

MARCHÉ DOMINICAL

Certains commerçants ont demandé l'installation du marché dans la rue du monument après la saison estivale. Les élus préfèrent garder le marché sur la place du monument.

PLAINTES CONTRE LE BRUIT

Des habitants de la commune de Gavaudun ont écrit à la mairie pour se plaindre du niveau de bruit provoqué par les animations diurnes et nocturnes du camping du Moulinal qu'ils jugent trop important.

ANIMAUX ERRANTS

De nombreuses plaintes d'administrés concernent l'errance de chiens et de chats. Pour les chiens, un rappel sera fait aux propriétaires. Pour les chats, sans propriétaire, la capture sera assurée par des élus en vue de stérilisation.

CHANTIER PARTICIPATIF

Johanna DEN HEIJER propose qu'une équipe repeigne les huisseries de la façade de la bibliothèque.

DATES À RETENIR

« Aujourd'hui »

Le film documentaire « La pensée en chantier » retraçant le projet de l'artiste Nicolas Daubanne autour du monument départemental à la déportation sera projeté le vendredi 10 septembre à 20h30.

Journées du patrimoine

Le musée Bernard Palissy sera ouvert les samedi 18 et dimanche 19 septembre, de 14h à 17h30. Outre l'exposition « Terre Acier », il présentera une exposition photographique sur la dernière coulée à l'usine de Fumel réalisée par le club « Images et son en fumélois » ainsi que la série photographique « Panorama » de Michel Cambon.

AG DE L'ASC

L'assemblée générale de l'ASC aura lieu le mardi 21 septembre à 19h30 dans la salle polyvalente.

Observatoire

L'observatoire ouvrira chaque 2^{ème} samedi du mois à compter du 11 septembre.

Visite du sous-préfet

Monsieur le Sous-préfet visitera la commune le vendredi 8 octobre.